

L'Autre Regard, Association d'usagers en santé mentale, un outil de rétablissement

PROJET ASSOCIATIF

A) Présentation

1) L'Autre Regard est une association d'usagers en santé mentale.

L'association a été créée en 1985 par et pour les usagers; son objectif est d'apporter un soutien social et relationnel à des personnes retournant à une vie autonome après une période de soin en psychiatrie et confrontées le plus souvent à l'isolement et à l'inactivité. L'Autre Regard reste ouverte à un public en situation de fragilité psychologique et contribue en ce sens à la prévention en santé mentale.

Depuis 2001, l'association est financée par le Conseil Général en tant que "service d'accueil de jour". Elle est animée et gérée par des responsables bénévoles accompagnés par une équipe de professionnels salariés.

2) Ses valeurs

Influencée par différents mouvements comme l'éducation populaire, la psychothérapie institutionnelle⁽¹⁾ et les méthodes actives, elle défend les valeurs suivantes: l'égalité des droits, l'expression de la citoyenneté, l'accessibilité à une vie sociale et culturelle, la dynamique participative, le soutien du collectif dans le respect des singularités.

L'Autre Regard contribue à la démarche de rétablissement⁽²⁾ de ses adhérents en développant le lien social par des activités diverses dans une ambiance de liberté et d'entraide.

B) Mises en œuvre :

1) favoriser l'épanouissement et la réadaptation sociale, psychologique et culturelle des personnes qui connaissent des difficultés d'ordre psychique par :

- de nombreuses occasions de rencontres en groupe dans un cadre associatif facilitant la création d'un réseau relationnel,
- la participation à une vie associative riche et diverse (réunions, fêtes et sorties),
- une ouverture vers l'extérieur (fréquentation de divers équipements sociaux partenaires...)

2) favoriser l'accès à, ou le maintien dans une vie autonome par :

- des activités d'expression stimulantes pour la sensibilité et l'imagination,
- l'émulation venant des activités en groupe,
- la stimulation de capacités restées en sommeil,
- l'ouverture sur la vie culturelle de la cité et les événements de la société,
- l'appel à l'initiative et à l'exercice de responsabilités.

3) faire évoluer les représentations sociales sur la santé mentale par :

- des manifestations à caractère social ou culturel,
- des interventions et des débats animés par des adhérents,
- la publication de journaux et de recueils de témoignages,
- la représentation des usagers dans les instances départementales et régionales,

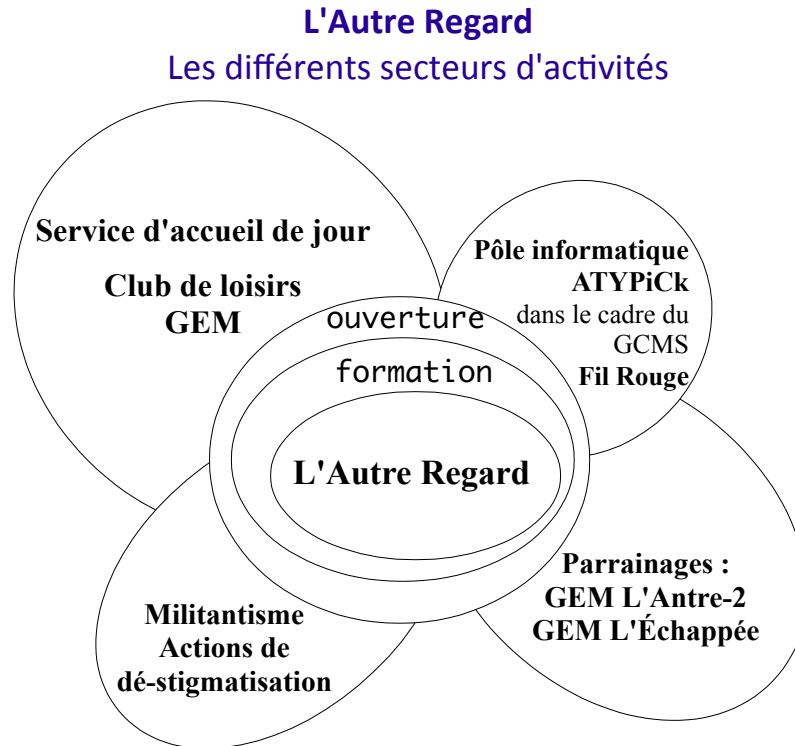
C) L'Autre Regard c'est :

1) Initialement :

- un club de loisirs géré par les adhérents,
- des actions militantes de dé-stigmatisation,

2) Son développement :

44 activités hebdomadaires



- un service d'accueil de jour financé depuis 2001 par le Conseil Général et géré par les adhérents,
- une dynamique de Groupe Entraide Mutuelle (GEM) depuis ses débuts et financé par l'ARS/CNSA à ce titre, depuis 2005,
- ouverture sur la cité dans le domaine artistique et culturel,
- soutien d'un collectif d'usagers pour l'organisation d'actions de dé-stigmatisation de la maladie mentale auprès de la population générale et pour la représentation des usagers (association agréée depuis 2007),
- création du GEM L'Antre-2 et parrainage de L'Antre-2 et du GEM L'échappée,
- participation aux instances de réflexion liées aux GEM,
- participation au pôle informatique "Atypick" dans le cadre du GCMS Fil Rouge (Groupement de Coopération Médico-Sociale),
- accès à des formations liées aux différents domaines d'activité de l'association, aux différentes fonctions d'administrateur bénévole et de représentant des usagers.

3) Implantation dans le territoire :

L'Autre Regard est une association départementale dont le public est essentiellement originaire de Rennes-Métropole.

Son siège social est situé en centre ville (donnant sur la rue de Saint-Malo, en face de l'Hôtel-Dieu). Le nombre et la variété de ses activités nécessitent la location de différents lieux dans les quartiers périphériques.

L'Autre Regard participe ponctuellement à des actions régionales ou plus largement de l'ouest de la France (Collectif GEM Ouest, association Convergence).

D) Les moyens :

1) humains :

Le personnel salarié

- 1 directeur en CDI à temps complet
- 1 secrétaire-comptable en CDI à temps complet et 1 comptable en CDI à temps partiel
- 3 animateur(trice)s en CDI à temps complet et 1 animatrice en CDI à temps partiel
- de plus, 3 autres salariés (2,5 ETP) sont mis à disposition du GEM L'Antre-2

Les responsables et/ou animateurs bénévoles – les stagiaires

Tous les bénévoles sont des adhérents qui assurent des tâches à responsabilité en tant qu'animateurs et/ou administrateurs.

L'ensemble du travail assuré par les bénévoles représente l'équivalent de 5 contrats à temps complet.

L'association accueille chaque année 8 à 10 stagiaires d'origines diverses : étudiants, professionnels en fonction, personnes en cours d'orientation pour retour à l'emploi. Ces observateurs neutres nous renvoient une image souvent pertinente de nos objectifs et de nos pratiques.

Les services extérieurs

- Un commissaire aux comptes veille au respect de la réglementation et supervise la clôture des comptes annuels.
- Un psychologue-thérapeute assure une régulation auprès des responsables tant salariés que bénévoles.

2) matériels :

Les locaux

L'association dispose d'un local principal où se situe le siège social en centre ville ainsi que de 3 locaux annexes, tous en location.

L'association utilise plusieurs autres locaux dans les équipements de quartier pour diverses activités.

Aujourd'hui 7 adresses différentes sont nécessaires au fonctionnement de l'association.

Le matériel

- ✓ 1 véhicule 9 places
- ✓ 1 four à poterie
- ✓ 1 photocopieur en location

...

3) financiers :

L'Autre Regard dispose de finances saines, fruit d'une gestion qui a su maîtriser la croissance de ses activités. La solide assise financière, dont l'association a su se doter, lui permet aujourd'hui de porter et de soutenir de nouveaux projets tout en poursuivant sereinement son développement.

La transformation du GEM L'Antre-2 en association en 2011 et le maintien de ses salariés dans les effectifs de L'Autre Regard ont rendu nécessaire la restructuration comptable et financière. Cette réorganisation a permis d'anticiper le démarrage en 2012 du projet @typick dans le cadre du G.C.M.S. Fil Rouge.

4) partenariaux :

Les partenaires avec convention

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, la CPAM 35, le GCMS Fil Rouge, le GEM L'Antre-2 et le GEM L'Echappée, ces deux derniers parrainés par l'association L'Autre Regard, elle-même parrainée par l'association Réso 5.

Les partenaires sans convention

la Ville de Rennes, le Conseil Rennais de Santé Mentale, le Mouvement Associatif Rennais, la Maison Associative de la Santé, l'OPAR de Rennes, les centres sociaux de la ville, la C.R.E.S. (Chambre régionale de l'Économie sociale), l'association BUG.

E) les priorités :

Développements prioritaires de l'association :

L'association souhaite continuer à développer, parallèlement à sa dynamique interne, le partenariat et l'ouverture sur l'extérieur.

- La formation

Il s'agit de favoriser notamment la prise de responsabilité des bénévoles dans le double but de leur épanouissement personnel et de l'amélioration de la qualité. Il s'agit aussi d'améliorer le niveau collectif des compétences.

- L'ouverture sur l'extérieur

Continuer à ouvrir l'association sur l'extérieur par le biais d'activités à caractère culturel. Elles contribuent à la dé-stigmatisation, la valorisation et à la participation citoyenne des adhérents.

- Le partenariat

L'association développe des actions communes avec des partenaires en s'inscrivant dans divers réseaux sociaux et médico-sociaux.

- Dans le prolongement de la récente évaluation interne, il faut apporter progressivement un meilleur fonctionnement au niveau notamment :

- du soutien aux bénévoles et salariés dans leurs pratiques d'animation,
- de la communication interne
- de la lisibilité institutionnelle et organisationnelle de l'association.

F) quelques chiffres pour illustrer l'activité d'une année (2011):

-Fréquentation des adhérents

- une fréquentation journalière de 30 à 50 personnes
- une fréquentation mensuelle de plus de 120 personnes
- une fréquentation annuelle de 225 personnes

- 700 heures de permanence d'accueil

- 125 réunions internes d'études et de décisions

- participation à 100 réunions extérieures

- 24336 heures de travail de responsables dont 9000 heures assurées par une équipe de 35 bénévoles

(1) Psychothérapie institutionnelle : voir annexe du projet d'établissement sur le site de L'Autre Regard ou livre de Cézembre " La réhabilitation de l'escargot"

(2) Le processus de rétablissement est un concept récent créé par les usagers anglo-saxons. Plusieurs définitions existent.

Se rétablir c'est "pouvoir vivre une vie significative et satisfaisante...qu'il y ait ou non des symptômes"...Le rétablissement de chaque individu tout comme son expérience avec la maladie mentale sont un processus unique et personnel.

Pour plusieurs personnes, une partie importante du rétablissement consiste à s'éloigner de l'identité du "patient psychiatrique" "client" ou même "consommateur" dans laquelle elles se retrouvent confinées. "Le rétablissement signifie que je suis un participant à part entière de la communauté et que je dirige ma propre vie."